DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Officier public décédé

WINNIPEG, 2—M. William Leggo, maitre en chancellerie est décédé samedi matin, après une maladie prolongée, à l'âge de 67 ans. Il était l'auteur de "Leggo's Chancery practice" et "Canada under Dufferin."

Succès conservateur

L'ÉPIPHANIE, 2—L'assemblée a été un grand succès pour le candidat conservateur. La majorité était d'au moins trois contre un. Les orateurs ont été les deux candidats, l'honorable M. Laurier, M. Desjardins, M. P. P., l'honorable M. Taillon, M. Bisaillon, M. Prefontaine, M. P., M. Chs Champagne, M. Lemieux de la *Patrie*. C'est M. Joseph Tassé qui a replique à M. Laurier. Les orateurs conservateurs ont été applaudis à outrance.

Notes religieuses

QUEBEC, 2—Les services dans les différentes églises de la ville hier, ont été très imposants et suivis par un grand nombre de fidèles.

Santé publique

QUEBEC, 2—Le bureau sanitaire de la province est à prendre des mesures afin de faire mettre à exécution les reglements de santé à l'approche de la nouvelle saison.

Déplacement

HAMILTON 2—Il est rumeur que les usines du Grand Tronc seront transférés de cette ville à Stratford vers le 1er d'août. Environ 580 hommes sont employés ici; 300 d'entre eux sont mariés. De ce nombre près de 500 seraient transférés à Stratford, avec tous les départements à l'exception d'une forge. Cela comprendra un déplacement en cette ville d'à peu près 2,000 personnes.

Immigrants

QUEBEC, 2—Environ quatre cents immigrants pour le nord-ouest canadien sont arrivés ici aujourd'hui, via Halifax.

Association d'artillerie

TORONTO, 2—A une assemblée de l'association d'artillerie d'Ontario, il a été voté une somme de $520 pour un concours de trois coupes offertes aux différents corps militaires de la division d'artillerie.

Cour criminelle

TORONTO, 2—La cour criminelle s'est ouverte aujourd'hui. Le dossier contient cinq causes, une pour faux, une pour félonie, deux pour larcin, et une pour recel.

Triste accident

QUÉBEC, 2—Un bien triste accident est arrivé le 24 mars, à l'Ile aux Coudres. Un jeune homme travaillait seul dans un moulin à farine, lorsqu'un matin quelqu'un entra dans le moulin et trouva le pauvre malheureux dans la tremie de son moulin, la tête écrasée et sans vie. Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre et le verdict a été "mort accidentelle" causée par la roue tournante du moulin.

Le nom de l'infortuné est Elie Boucharé, jeune homme très estimé en cette paroisse.

Incendie

ARNPRIOR, Ont., 2—Le batiment contenant tout l'appareil pour le feu, à l'exception des boyaux, a été complètement réduit en cendres, ce matin. Les pertes sont d'environ $10,000, couvertes en partie par les assurances.

L'origine de l'incendie est inconnue.

Arrestation

QUÉBEC 2—Un jeune homme de Rimouski, qui a passé quelque temps à l'école royale de cavalerie ici, a été arrêté samedi par le détective Fleury sur accusation de vol au "Mountain Hill House" où il pensionnait. L'on dit que l'affaire sera arrangée.

Obituaire

QUÉBEC 2—M. l'abbé P. H. Beaudet, curé de la baie Saint-Paul et frère de M. Elisée Beaudet, de cette ville, est mort samedi soir à son presbytère.

Législature de Québec

QUEBEC 2—La *Gazette de Québec* contient l'avis de convocation suivant de la législature provinciale pour la depêche des affaires.

"Attendu que l'assemblée de la Législature de la province de Quebec, se trouve prorogée au septieme jour du mois d'avril prochain:

Neanmoins, pour certaines causes et considerations, nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à mardi, le quinzieme jour du mois de mai prochain, de maniere que vous ni aucun de vous, n'êtes tenus ni obligés de paraitre en notre dite cite de Quebec, le dit septieme jour d'avril prochain et nous voulons en conséquence que vous et chacun de vous, et tous autres y intéressés, paraissiez personnellement et soyez en notre dite cite de Québec, mardi, le quinzieme jour de mai prochain, pour la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matieres qui, par la faveur de Dieu, en notre Législature de la province de Quebec, pourront par le conseil commun de notre dite province, être ordonnées."

Diplomes universitaires

QUEBEC, 2—L'assemblée semi annuelle du college des médecins et chirurgiens pour la distribution des diplomes aura lieu à Montréal le 9 mai.

Personnel

QUEBEC, 2—Le ministre de la milice était en cette ville hier. Il est parti le même soir pour la capitale.

—L'ex premier ministre Davies, de l'île du Prince Edouard, est en cette ville.

Elections contestées de Mégantic et Nicolet

QUEBEC, 2—Les plaidoyers dans la contestation de l'élection provinciale de Megantic seront faits lundi prochain devant les juges Stuart, Casault et Andrews.

Dans la cause de l'élection contestée de Nicolet, les plaidoiries auront aussi lieu probablement le 15 courant devant les juges Caron, Bourgeois et Andrews.

Delégués du Man toba

TORONTO, 2—Le premier ministre Greenway, accompagné du procureur general Martin étaient ici hier, en route d'Ottawa pour retourner à Winnepeg. Ils sont partis tous deux samedi soir pour l'Ouest.

Contrats importants

QUÉBEC, 2—MM. Carbray et Routh ont passé des cohtrats pour livrer, dans le cours de l'été, une quantité considerable de charbon à la compagnie du Ricceilieu et à la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean.

Cas étrange

KINGSTON, 2—Le docteur Moore, de cette ville, durant une visite à Westville, Nouvelle-Ecosse, ayant remplacé l'un de ses confrères en vacances, a été cité devant les tribunaux par le docteur Sutherland pour violation à la loi de pratique médicale de la province de la Nouvelle-Ecosse.

On reclame du medecin visiteur une somme de $200. Les juges qui ont cette cause en délibéré, ont écrit au docteur Moore que s'il veut payer les frais de la poursuite plus $10 à une association de charité, en montrant un certificat de régistre d'un collège de médecine, l'affaire ne sera pas poussée plus loin.

Pont de Québec

QUEBEC 2—Une délégation en faveur du pont de Québec est à s'organiser pour aller à Ottawa solliciter de l'aide du gouvernement.

Tremblement de terre

QUÉBEC, 2—Une secousse de tremblement de terre d'une duree de 5 secondes a été ressentie à 11 heures p. m., hier, à la pointe Des Monts et dans la direction de l'est, le long de la rive nord.

Petite vérole

SAINT JEAN, N.B. 2—La barque "G. S. Henry" qui est arrivée hier des Barbades a été mise en quarantaine par suite de la découverte de quelques cas de petite verole à bord de ce vaisseau.

L'œuvre de l'abbé Casgrain

QUÉBEC, 2—M. l'abbé Casgrain est revenu d'Europe avec une serie des plus importants manuscrits recueillis en Angleterre et en France en rapport avec l'histoire civile et militaire des premiers temps du Canada. Cette serie comprend onze volumes de manuscrits copiés des archives du comte de Nicolai, petit fils du general français de Lévis, plusieurs autres volumes et manuscrits obtenus du château de Nosiel dont la premiere serie avait été écrite sous les ordres du general de Montcalm lui-même la veille de sa mort.

Cour du Banc de la Reine

QUEBEC 2—La cour du Banc de la Reine, en matieres criminelles, s'ouvrira mardi de la semaine prochaine. La cour sera presidée par les juges Cross et Tessier. Parmi les causes de ce terme est celle de Benjamin Trudel, chef de la police riveraine pour accusation de parjure.

Hotel incendié

PARRY SOUND, Ont., 2—L'hôtel Cawerly a été detruit complètement par le feu, hier midi. Pertes: $1,200, sans assurances.

ETATS-UNIS

Grévistes

MILWAUKEE, 2—Les ingénieurs et les employés sur les embranchements de la compagnie du chemin de fer de Chicago, Milwaukee et Saint-Paul menacent de se mettre en greve.

KANSAS CITY, 2—Les ingénieurs et chauffeurs de tous les chemins aboutissant ici ont résolu de se mettre en greve ajrès-midi.

NEW-YORK, 2—M. Depew, président de la compagnie de New-York, dans une entrevue hier sur une question qui lui fut posée a dit: "Je ne vois pas de raison pourquoi la greve s'étendrait aux voies ferrées de l'est. Si cela arrive, le resultat sera que le charbon et le bois manqueront: toute personne sera privée d'emploi et la classe ouvrière sera celle qui souffrira le plus de la greve. La ville de Chicago sera comme dans un etat de famine parce que toute communication sera bloquée:

"Je serais en faveur de l'arbitrage. Pour moi en ces circonstances ma maniere d'agir est de laisser ma porte ouverte à tous nos employés et de voir à leurs griefs lorsque leurs demandes sont raisonnables. Le principal élément de succès dans ce monde est le bon sens, la moderation et l'habitude de s'occuper de ses affaires.

Voila comment nous avons évité un pareil conflit en 1877. Quant à mon opinion de l'association des ingénieurs, j'ai toujours considéré ceux ci comme des hommes intelligents et leur chef, M. Arthur, comme un homme de bon sens et de courage et dont la sagesse a fait la force de l'association."

SAINT-JOSEPH, Mo., 2—Tous les serrefreins de chars de fret sur le Kansas City, Saint-Joseph et Counsel Bluffs se sont mis en greve hier. Ils donnent pour raison de leur conduite le danger auquel ils sont exposés en travaillant avec des ingénieurs inhabiles.

CHICAGO, 2—Un mécanicien et un chauffeur qui sont venus de Fort Wayne avec une locomotive, ce matin, ont été fort maltraités par les employés du "North Western", qui sont en greve.

CHICAGO, 2—Si les aiguilleurs du chemin Saint-Paul et Minnesota ne retournent pas à l'ouvrage demain, la compagnie ne les reprendra jamais à son service. Plusieurs mécaniciens ont décidé de ne pas se joindre aux grévistes.

PHILADELPHIE, 2—Le capitaine Dougherty de l'agence Pinkerton, s'est assuré aujourd'hui des services de 50 hommes d'expérience pour la compagnie du chemin de fer de Burlington.

KANSAS CITY, 2—Les employés préposés au chargement et déchargement des marchandises sur le chemin de fer de Burlington se sont mis en greve à midi.

Il est probable que les employés du chemin de Fort Scott vont aussi se mettre en greve.

CHICAGO, 2—Cette après midi, un effort a été tenté pour avoir un train de 20 chars de fret du chemin de fer Quincy pour Chicago et Alton. Ce train fut arrêté sur le viaduc par les ingénieurs en grève. Le train a été forcé de rebrousser chemin.

Pendu

NEW-YORK, 2—Samuel C Doty, de City Island, s'est pendu avec une chape, hier soir.

Importations au Danemark

WASHINGTON, 2—Le gouvernement danois a prohibé l'importation dans le pays des salaisons et saindoux américains.

Le suffrage des femmes

WASHINGTON, 2—Ce matin, à dix heures, cent cinquante femmes se sont réunies dans la salle du comité chargé de soumettre au congres un rapport sur la question du suffrage des femmes.

Mme Anthony, Mme Stanton et plusieurs autres porterent la parole en faveur du droit d'accorder aux femmes le droit de suffrage. Ces discours seront probablement imprimés.

Conflagration

SAN FRANCISCO, 2—Un vapeur de Chine apporte la nouvelle d'un incendie désastreux qui a eu lieu le 28 février à Nagasaki. Soixante et treize maisons brûlerent complètement et trois personnes périrent dans les flammes.

Explosion fatale

MOUNT VERMONT, T. N. O. 2—Le vapeur "Hob Irvine" a fait explosion à neuf milles de cette localite sur la rivière Skagit. Le capitaine B. J. Olney et le chauffeur H. Harold ont été tués. Les deux cadavres horriblement mutilés ont été retrouvés peu après l'accident. Cinq passagers et deux employés du bateau y reçurent aussi la mort.

Le tarif américain

WASHINGTON, 2—Aujourd'hui a été publié le rapport de la minorité du comité des voies et moyens.

La minorité censure le projet de loi de M. Mills comme étant très défavorable à la classe agricole, qui ne peut exporter, en franchise, ses produits au Canada, tandis que les cultivateurs canadiens peuvent exporter une partie de leurs produits aux Etats-Unis sans payer de droits, en vertu de ce projet de loi.

Le Canada, dit le rapport, prélève des droits sur une foule d'articles venant des Etats Unis, bien que ces memes articles soient exportés en franchise du Canada aux Etats Unis.

Le rapport se plaint de ce que l'Acte des douanes adopté en 1879 par le parlement canadien n'ait pas été mis en vigueur.

WASHINGTON, 2—Aujourd'hui, M. Flood, de l'Etat de New-York, a déposé à la chambre des représentants un projet de loi exposant, d'abord, que le Canada ne s'est pas conformé aux dispositions de l'acte des douanes de 1879 touchant l'admission en franchise au Canada de certains articles qui sont entrés sans payer de droit aux Etats-Unis.

Le projet de loi décrète l'imposition des droits suivants: sur les œufs, 5 cts par douzaine; pommes, 40 cts par minot: groseilles, framboises et fraises, 4 cts par livre; pêches, 1 ct par livre; cerises, atocas et prunes, 30 cts par minot.

Bill du tarif

WASHINGTON, 2—M. Mills, président du comité des voies et moyens rapporta aujourd'hui le bill du tarif qui a été referé au comité de toute la chambre. Le comite amenda le bill, ce matin en ajoutant de légeres dispositions qui augmentent les droits sur le sucre, et qui autorisent le secrétaire du trésor à classifier comme lainages les habits d'étoffe, etc.

Le Capitole

WASHINGTON, 2—Un commencement d'incendie s'est déclaré hier après midi au Capitole, à Washington, dans une place où sont entassés des documents et des papiers de toute sorte. Le feu a été promptement éteint et les dégâts sont insignifiants.

La rivière Hudson libre

HUDSON, N.J. 2—La glace sur la rivière Hudson s'est brisée hier et la debâcle eut lieu tranquillement.

Autre grève

CINCINNATI 2—Huit cents peintres se sont mis en greve aujourd'hui, pour avoir une augmentation de gages et une reduction d'heures de travail.

EUROPE

Colonie du Maroc

LONDRES, 2—On annonce de Madrid que les pourparlers entre l'Espagne et les grandes puissances pour la reunion d'une conférence sur la question du Maroc sont suspendus. Les rapports que les puissances ont demandés à leurs representants à Tanger fournissent la preuve des abus auxquels donne lieu la protection consulaire, mais ne parlent d'aucune solution acceptable pour une modification de la juridiction dont relevent les étrangers établis dans le royaume du sultan.

Le prince Bismarck

BERLIN, 2—Hier était le soixante et treizieme anniversaire de la naissance du prince de Bismarck. Vers midi, le chancelier a reçu au delà de 500 telegrammes de félicitations avec des presents de fleurs répandues dans le palais durant toute la journée. Un regiment de Magdebury qui avait été spécialement envoyé auprès de M. de Bismarck à cette occasion, donna une sérenade au chancelier. L'empereur Frédéric envoya en son nom et en celui de l'imperatrice le colonel Broesigke et le comte von Sechondorff, pour féliciter le prince Bismarck.

BERLIN, 2—Parmi les personnes qui ont rendu visite au prince de Bismarck pour le féliciter sur son 73eme anniversaire, hier, on a remarqué le Kromprinz, le grand duc de Bade, le prince George et tous les representants des puissances étrangeres.

Le cabinet français

PARIS, 2—M. Floquet, M. de Freycinet et M. Goblet ont eu une conférence, hier après-midi et hier soir. Il est rumeur qu'ils se sont arrangés pour la composition du nouveau ministère et sur les principaux points du programme ministériel. M. de Freycinet, dit on, refusa d'assumer les fonctions de ministre de la guerre; mais il consentit à prendre le portefeuille de ministre des affaires étrangeres.

PARIS, 2—Il est rumeur que le nouveau cabinet sera composé de M. Floquet président du conseil et ministre de l'interieur; M. de Freycinet, ministre de la guerre; M. Goblet, ministre de l'instruction publique; M. Flourens, ministre des affaires etrangeres; l'amiral Krantz, ministre de la marine; M. Lenbet, ministre des finances; M. Lockroy, ministre de l'instruction publique; M. Loubet, ministre des travaux publics; M. Viette, ministre de l'agriculture et M. Siegfried ou M. Legrand, ministre du commerce.

PARIS, 2—Le nouveau ministère français est officiellement annoncé comme suit: M. Floquet, premier ministre avec la présidence du conseil et le portefeuille de ministre de l'intérieur; M. Goblet, ministre des affaires étrangères; M. de Freycinet, ministre de la guerre, l'amiral Krantz, ministre de la marine; M. Ricard, ministre de la justice; M. Reytral, ministre des finances; M. Lockroy, ministre de l'instruction publique; M. Loubet, ministre des travaux publics; M. Viette, ministre de l'agriculture, et M. Legrand, ministre du commerce.

PARIS 2—Les membres du nouveau cabinet ont eu une conférence au palais de l'Elysée durant 5 heures. Le *Journal officiel* ne publiera pas les noms des ministres demain. Aucun arrangement n'a été conclu sur le programme à présenter à la chambre.

M. Rouvier a refusé le portefeuille de ministre des finances à cause de la distribution étrange des autres charges ministérielles.

Ministère roumanien

BUCHAREST, 2—Le prince Ghinha a décliné l'offre de former un ministere.

Au laboratoire de M. Pasteur

PARIS, 2—Un représentant du *Herald* assistait samedi dans le laboratoire de M. Pasteur, à l'inoculation antirabique de William Chapman Chamberlain, riche fermier du Texas, qui est venu à Paris pour y suivre le traitement du célèbre savant français. Chapman a été mordu, il y a vingt deux jours par un loup enragé. Il a reçu à la figure quatre blessures profondes et plusieurs égratignures. Pendant la traversée, il a donné des signes d'une agitation nerveuse de mauvaise augure. Son inquiétude a diminué beaucoup depuis qu'il a été inoculé. Il espère maintenant qu'il sera bientôt guéri et que ses compatriotes pourront voir en lui la preuve vivante de l'efficacité de la méthode du grand savant français.

Conférences

LONDRES, 2—La conférence internationale sur les raffineries de sucre se réunira de nouveau à Londres, le 5 courant.

Ambassade russe

BUCHAREST, 2—L'incendie de la résidence de l'ambassadeur russe, ici, a été causé par un accident. Les flammes ont été éteintes avant qu'aucun dommage considérable ne fut causé.

Maritime

SOUTHAMPTON, 2—Est arrivé le vapeur "Eiden" de New-York.

William O'Brien

DUBLIN, 2—William O'Brien, M. Healy et autres ont parlé à une assemblée à Mitchellstown, aujourd'hui. La police avait fait des préparatifs extraordinaires pour prevenir des troubles.

DUBLIN, 2—Il n'y a eu aucun trouble à l'assemblé de Mitchell-town.

Expédition d'Abyssinie

ROME, 2—Le gouvernement italien a autorisé le general San Marzano à accepter les conditions suivantes du roi Jean: les troupes italiennes conserveront les positions qu'elles occupent; le roi Jean ne s'opposera pas à l'occupation d'autres points où les Italiens desireront passer la saison des chaleurs et garantiront la securité des tribus placées sous le protectorat italien.

ROME, 2—Une dépêche de Massouah déclare que le roi Jean d'Abyssinie a refusé les conditions de paix proposées par le general San Marzano.

ROME 2—Des nouvelles de Massouah disent que l'envoyé du roi Jean est resté dans le camp italien jusqu'aujourd'hui. Les négociations continuent entre le roi Jean et le commandant italien. Le roi a place ses troupes en avant de celles de Ras Abula.

Inondations et incendies

VIENNE, 2—Plusieurs autres villages dans la Hongrie ont été inondés et les habitants sont dans la detresse.

Cent vingt cinq maisons ont été brûlées et sept cents personnes sont sans abri. Il y a eu deux pertes de vie. Les villages de Meyodo, Besmey et Hundsdorf ont été aussi detruits par le feu.

BERLIN, 2—En depit du fait que les inondations ont cesse, on signale de nouveaux dégâts sur les rives de quelques rivieres au nord et à l'est de Posen. Presque tous les chemins de fer à l'ouest de la Prusse sont encore couverts d'eau. Des sommes considérables pour le secours des insudés ont été souscrites à Berlin.

Nouveaux princes

BERLIN, 2—Il est rumeur que le comte Van Moltke, les comtes Dohna et Schafgotsch ainsi que le comte Herbert Bismarck recevront le titre de prince.

Décret d'amnistie

BERLIN, 2—Le decret royal d'amnisti proclamé le jour de Paques est signé par l'empereur Frédéric comme roi de Prusse, et l'opération en est limitée au royaume et à ses dépendances. On évite ainsi d'empiéter sur la prerogative de la clemence qui appartient au chef des Etats confédérés constituant l'empire.

La portee du décret est très étendue. Il accorde la clemence à tous les delinquants politiques et socialistes, sauf dans les cas de haute trahison et de lese patrie.

Le decret ne se borne pas à gracier les prisonniers politiques mais pardonne les offenses ordinaires quand les sentences ne depassent pas six mois.

La petite vérole

LONDRES, 2—On a arrêté toute communication avec Cleesthorpe, place d'eau, dans le Lincolnshire, où des milliers d'excursionnistes se rendaient pendant les vacances de Paques, à cause d'une épidémie de petite verole qui sévit actuellement dans cette ville.

Le général Boulanger

PARIS 2—Tout le monde parle aujourd'hui de Floquet, mais on pense à Boulanger. Le public s'imagine que M. Tirard parce qu'il a revoqué mardi dernier Boulanger, a été renversé vendredi par le général. Il semble maintenant que la lettre de Boulanger aux électeurs du departement du Nord ait causé la chute du ministère. Il est certain que le général sera élu dans le Nord avec une forte majorité. Mais les élections n'ont lieu que le 15 avril et l'on ne sait pas ce qui se passera d'ici là. Si la dissolution de la chambre s'imposait, il est plus que probable que les élections générales feraient du général le chef d'un parti puissant dans la nouvelle chambre. Avec un cabinet Floquet, il serait tout naturel que le chef du gouvernement veuille s'entourer de la popularité de Boulanger. Cette alliance est déjà imposée à MM. Floquet et Boulanger par le ton des journaux opportunistes.

Correspondance intéressante

PARIS, 2—On a trouvé dans un magasin de bois appartenant à M. Verheyen van Estvolt, juge du cantan de Boksmeer, une correspondance volumineuse échangée entre l'empereur Napoléon I et son frere le roi Louis de la Hollande.

M. Gilhooly M.P.

DUBLIN, 2—M. Gilhooly, M.P., condamné hier à deux semaines d'emprisonnement, pour assaut contre la police, en outre de sa sentence de deux mois d'incarcération à après l'acte des crimes, a été transféré aujourd'hui de la prison de Schull à celle de Cork.

COURRIER DE MONTREAL

—La Gaieté Française a donné samedi son dernier bal de cet hiver.

—Il y a eu 23 inhumations au cimetiere protestant, la semaine dernière. Un decès causé par la diphtérie.

—M. Henri Bossière, le gérant de la ligne Bossière, à Montreal, est actuellement au Havre. Il est attendu à Montreal le 16 courant.

—Les gardes du palais archiépiscopal assistaient hier soir, en grande tenue à la reception donnée à l'archevêché par Sa Grandeur Mgr Fabre.

—John Hamilton et Cie, marchands de gros, ont convoqué une assemblée de leurs créanciers. Leurs obligations s'élevent à une quarantaine de mille piastres.

—Le gouvernement a porté de $1200 à $1500 le salaire de M. Payette, geolier de la prison de Montreal, et il a nommé M. Brissette teneur de livres, avec un salaire de $800.

—Le comité de police s'assemblera demain, pour faire le choix d'un chef de police, et lundi, le conseil sera appelé à ratifier ce choix ou à faire une autre nomination.

—Les recettes de la douane dans le port de Montreal, pendant le mois de mars, ont été de $645,427.52, contre $702,626.30 en mars l'an dernier. Il y a donc eu une diminution de $56,198.78.

—M. P. B. Mignault, avocat, a reçu le diplome "d'avocat de Saint-Pierre." La société des avocats de Saint Pierre se compose des jurisconsultes catholiques les plus célèbres du monde, qui s'engagent à défendre les intérêts du Saint Siege.

—A la cour de police, pendant le mois de mars, les amendes ont donné un revenu de $1682, soit $392 de plus que le mois précédent. Les amendes de la cour du Recorder se sont élevées à $1,848.19. Cent quarante quatre prisonniers ont été envoyés en prison.

—MM. Ogilvie, pendant l'hiver dernier, ont expédié du Nord-Ouest par le Pacifique 800 chars de blé, chaque char contenant 500 minots. Ils ont loué temporairement le nouvel élevateur de la place Dalhousie où ils ont déjà placé 300 charges de char.

—Toute l'armée du salut de la Pointe Saint Charles a été arrêtée dimanche après-midi par les constables du poste No 9, pour obstruction du trottoir et refus de circuler. Après deux heures de réclusion, ils furent remis en liberté sur parole.

—Une délégation du conseil de la chambre de commerce de Montreal est allée prier l'honorable M. Mercier d'adopter le système Torrens pour le transport des terres dans la province de Quebec, afin de faciliter les affaires.

—Le mandat d'arrestation contre S. W. Gillespie, le faussaire de Chicago, a été reçu hier. Le montant des défalcations de Gillespie s'élèvent, dit-on, à $20,000. On attend aujourd'hui les documents nécessaires pour operer son extradition.

—La succession Skelly doit faire reconstruire sans délai l'édifice coin de la rue Saint Paul et de la Place Jacques Cartier, récemment détruit par le feu. Le nouvel édifice aura cinq étages et un toit français. Il coûtera $25,000 et sera divisé en deux magasins.

—L'eau du fleuve monte doucement; on croit cependant que les chemins sur la glace serviront pendant une dizaine de jours encore. Il n'y a aucun danger d'inondation jusqu'à présent, et les pompes sont prêtes à fonctionner dans le cas où il y aurait danger.

—Samedi, le sergent Charbonneau a été averti du passage de trois individus chargés de butin. Il les arrêta avec le constable Provost et autres, sur la rue Wellington. Les accusés sont Moise Guilbault, voleur de renom, Alexandre Fortier et Albert Martin. Ils ont plaidé coupable.

—Les détectives Gladu et Carpenter ont arrêté Anthime Laframboise et Annie Morrison, accusés du vol d'un portefeuille de $50, à Ottawa, à R. A. Daigle, des Etats Unis. Un telegramme fut envoyé à Ottawa à Gladu qui reçut les deux accusés à l'arrivée du train à la gare Dalhousie à une heure. Laframboise est le mari de la jeune femme qui a fait arrêter son beau-frere la semaine derniere sur l'accusation de viol.

—La semaine dernière, une jeune fille de Montreal, appartenant à une bonne famille, était sur le point d'épouser un homme qu'elle avait connu au pique-nique des épiciers, l'été dernier, et qu'elle ne croyait pas marié, quand on a découvert qu'il avait une premiere femme. La jeune fille trompée tomba malade, et sa vie a été en danger. On espere maintenant pouvoir la sauver, et l'affaire se deroulera devant les tribunaux.

—Les rues de la ville sont dans un état affreux, principalement celles où la compagnie des chars urbains a bouleversé la neige avec ses omnibus. Ces voitures ont un mal infini à traverser les ornières qu'elles rencontrent un peu partout. Pour les chevaux surtout, c'est un travail meurtrier. Vers midi, hier, un des chevaux de la compagnie s'est affaissé sur la rue Craig. L'animal a tout de force à dû succomber. La corporation n'a pas d'argent pour faire faire le travail absolument nécessaire dans nos rues.

—Un nommé Thomas Connors, âgé de 43 ans et demeurant au No 79 rue des Manufactures, a été victime d'un accident des suites duquel il est mort dimanche. Il prenait du charbon dans un amas, dans la cour de MM. Morris et frères, rue Saint Patrice, quand le charbon que le soleil avait dégelé, s'eboula sur lui et l'ensevelit presque. A ses cris, d'autres personnes accoururent et on manda aussitôt l'ambulance de l'Hôpital Général, où le malheureux fut transporté. A l'hôpital, les médecins constaterent que Connors avait un bras et une jambe fracturés et qu'il souffrait en outre de lésions internes très sérieuses. En dépit de tous les soins qui lui furent prodigués à l'hopital, Connors est mort dimanche matin.

—MM. Gault Frères, viennent de construire dans leurs magasins, coin des rues Sainte Hélene et des Récollets des bureaux de comptabilité et d'administration d'une richesse extraordinaire. Toutes les cloisons sont en verre poli biseauté. Ces cloisons ont une hauteur de neuf pieds et chacun des panneaux à sept pieds par cinq. Plus de 500 pieds de verre sont entrés dans la construction de ces cloisons. Le coût total des travaux excède $5,000. La porte principale est d'une seule pièce de verre ornementé. Le mot "office" y est buriné en lettres émoussées qui produisent le plus bel effet. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces bureaux est un guichet placé au centre d'un verre au-dessus d'une tablette à hauteur d'appui. C'est le premier travail de ce genre qui ait été fait au Canada.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame. Montréal.

MONTREAL, 2 Avril 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	220½	219½
Banque Ontario	100	3½	132	129
Banque du Peuple	50	3	105	104
Banque Molson	50	4	.....	138
Banque de Toronto	100	6	201	196½
Banq. Jacques-Cartier	25	3	82	.....
Banque des Marchands	100	3½	133½	132
Banque de Québec	100	3½	115	110
Banque Nationale	100	2	.....	.....
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	119	.....
Banque Union	50	3	98	91
Canadian Bk of Com.	50	3	117	116
Federal Bank	100	3	.....	55
Imperial Bank	100	4	.....	.....
Dominion Bank	50	5	.....	.....
Banque d'Hamilton	100	4	.....	.....
Banque Standard	50	3½	.....	.....
Banque Hochelaga	100	3	100	97½
Banque Ville-Marie	100	3½	.....	95
DIVERS				
Intercolonial Coal Co.	100	2-3 m.	38	32½
Montreal Tel. Co.	40	.....	94	93¾
Dominion Tel. Co.	100	2-3 m.	.....	.....
Rich. & Ont. Nav. Co.	100	3	48¾	48
Montreal Street R'y Co	50	5	227	220
Montreal Gas Co	40	6	214½	210½
Canada Cotton Co.	100	1½-3m	.....	.....
Montreal Cotton Co.	100	2-3 m.	.....	.....
Dundas Cotton Co.	100	.....	.....	.....
Hochelaga Cotton Co.	100	2½-3m	.....	.....
Stormont Cotton Co.	100	.....	.....	.....
Merchants Manuf'g Co.	100	.....	.....	.....
Royal Can. Ins.	25	3	.....	.....
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	.....	.....
Canada Shipping Co.	100	.....	.....	.....
Canada Paper Co.	100	5	.....	.....
Guarantee Co	100	.....	.....	.....
Burland Lith. Co	100	.....	.....	.....
Dom. Cartridge Co	100	.....	.....	.....
Qu'Appelle Farm Co.	50	.....	.....	.....
Can. N. W. Land Co.	25	.....	60	52
Bell Telephone Co.	$100	2-3 m.	.....	.....
Accident Ins. Co	100	.....	.....	.....
Canadian Pacific R'y	100	1	61	60½
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m	.....	.....
Ontario & Quebec R'y	500	.....	.....	.....
Paton Manuf'g Co.	100	.....	.....	.....
Montreal 4 p. c. Stock		.....	.....	.....
Montreal 6 p. c. Stock		.....	.....	.....
Canada Cotton bonds		.....	.....	.....
Montreal Cotton bonds		.....	.....	.....
Dundas Cotton bonds		.....	.....	.....
Champ. & St. L. bonds		.....	.....	.....
Canada Central bonds		.....	.....	.....
Can. Pac. land bonds		.....	.....	.....
Inter. Coal bonds		.....	.....	.....
Harbor 6½ p. c. bonds		.....	.....	.....
" 6 p. c. bonds		.....	.....	.....
" 5 p. c. bonds		.....	.....	.....

AVANT-MIDI

3 parts. Banque de Montréal	à	221
45 " do	à	220½
1 " do	à	220½
25 " do	à	221½
110 " Banque Ontario	à	121
1 " Banque de Toronto	à	199
25 " Banque de Commerce	à	116½
12 " Banque Molson	à	140½
375 " Ch. de fer Pac. Canadien	à	61½
50 " North West Land Co.	à	32
275 " Montreal Gas Co. ex-d.	à	211
25 " Montreal Telegraph Co.	à	94
50 parts Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	48½
70 " do do do	à	48½
225 " do do	à	48
Montréal 4% Stock	$2,000	à 99¼

APRES-MIDI

50 parts. Banque de Montréal	à	221½
20 " do	à	220
25 " Ch. de fer Pac. Canadien	à	61½
25 " do do	à	61¾
25 " do do	à	61

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 2 Avril 1888.

GRAINS

Blé rouge d'hiver du Canada	85	à 87
Blé blanc d'hiver do	85	à 87
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba do	85	à 87
No 2 do	83	à 84
No 1 Nord-Ouest	83	à 84
Pois, 66 lbs, en magasin	73	à 75
Avoine, 34 lbs	41	à 42
Seigle	50	à 60
Orge	65	à 70
Blé-d'inde, droits payés	70	à 71
do en entrepôt	62	à 00

FARINES

Patente d'hiver	$4 40	à 4 60
Patente du printemps	4 40	à 4 65
Extra supérieure de choix	4 00	à 4 25
Extra	3 80	à 3 85
Superfine	3 00	à 3 25
Forte de boulanger	4 20	à 4 30

EN SACS D'ONTARIO

Extra	1 80	à 1 95
Superfine	1 35	à 1 70
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	4 40	à 4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée	0 00	à 6 00

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à 4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à 4 60
Farine extra	5 00	à 5 50
Farine de sarasin	3 50	à 3 75
Farine d'avoine	5 50	à 5 75
Farine de blé-d'inde	3 00	à 3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00	à 0 00
Avoine	0 43	à 0 45
Blé-d'inde	0 00	à 0 03
Pois	0 50	à 0 60
Fèves	1 00	à 1 25
Sarasin	0 65	à 0 70
Orge	0 00	à 0 00
Seigle	0 00	à 0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 90	à 0 95
Navets, le sac	0 35	à 0 40
Betteraves	0 20	à 0 30
Choux, la pièce	0 15	à 0 20
Pommes, le sac	0 90	à 1 00

VOLAILLES

Poulets, le couple	0 60	à 0
Poules, la pièce	0 25	à 0 30